

[Accueil](#) | [Copyright](#)

Recherche

 [Abonnement](#)[A propos d'IPS](#)[Contacts](#)[Testez notre abonnement](#)[Modifiez votre compte](#)

mardi 15 février 2011 jeudi 6 janvier 2011 15:03 GMT

[Imprimer](#)[Envoyer cet article](#)[Politique](#)  
[Economie et emploi](#)  
[Population](#)  
[Développement durable](#)  
[Environnement](#)  
[Minorités](#)[Monde/ONU](#)  
[Afrique](#)  
[Amérique latine et Caraïbes](#)  
[Asie](#)  
[Moyen-Orient](#)  
[Amérique du Nord](#)  
[Belgique](#)[ANGLAIS](#)[ESPAGNOL](#)[SUEDOIS](#)[ITALIEN](#)[ALLEMAND](#)[SWAHILI](#)[NEERLANDAIS](#)[ARABE](#)[FINNOIS](#)[PORTUGAIS](#)[JAPONAIS](#)

## DROITS-MINORITES:

# Reconnaissance internationale pour les peuples autochtones

**Thalif Deen****NEW YORK, 29 décembre (IPS) - Alors que l'année 2010 touche à sa fin, les États-Unis et les Nations Unies ont tendu la main à l'un des groupes les plus marginalisés du monde : les peuples indigènes ou autochtones.**

Les 192 membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté unanimement une résolution demandant la mise sur pied de la première conférence mondiale sur les peuples autochtones qui se tiendra en 2014.

L'objectif principal de cette conférence internationale est de protéger les droits longtemps ignorés de plus de 370 millions de personnes (5% de la population mondiale et 15 % des pauvres dans le monde) et de préserver leurs cultures en voie d'extinction.

Les travaux préparatoires de la conférence, qui comprendra l'élaboration d'un plan détaillé d'actions, seront étalés sur une période de trois ans à compter de 2011.

Pure coïncidence ou pas, les États-Unis avaient justement marqué le coup sur cette thématique à la mi-décembre lorsque le président américain Barack Obama, s'exprimant depuis la Maison Blanche à l'ouverture de la Conférence des Nations tribales, a annoncé officiellement la reconnaissance par les États-Unis d'un traité des Nations Unies datant de 2007 définissant les droits des peuples autochtones.

L'annonce a été faite alors qu'Obama rencontrait les dirigeants de 565 tribus indiennes reconnues au niveau fédéral par les États-Unis.

Après le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les États-Unis étaient que l'un des quatre pays qui avait voté contre la Déclaration sur les droits des peuples autochtones qui avait été adoptée par l'Assemblée générale en septembre 2007.

Cette déclaration énonce les droits individuels et collectifs des peuples autochtones, ainsi que leurs droits à la culture, à l'identité, à la langue, à l'emploi, à la santé et à l'éducation.

« Bien sûr, les peuples autochtones doivent être impliqués dans tous les processus internationaux qui pourraient les concerner, mais leurs problèmes ne peuvent être résolus simplement par des conférences », estime Christina Chauvenet de Survival International USA (SIUSA). Elle ajoute que l'avenir de ces peuples ne sera en sécurité que lorsque les gouvernements reconnaîtront qu'ils ont des droits, en particulier des droits liés à leurs terres, et qu'ils doivent être protégés.

Tout en félicitant le soutien universel à la Déclaration des Nations Unies, elle souligne que "le problème est maintenant d'amener les gouvernements à respecter leurs engagements".

Comme pour tout travail visant à améliorer les droits d'un groupe de personnes, ce sont les plus directement touchés qui sont les mieux placés pour articuler les problèmes et proposer des solutions, a déclaré le professeur Sarah Paoletti de l'Université de Pennsylvanie qui est aussi la coordonnatrice principale du U.S. Human Rights Network Universal Periodic Review Project.

En abordant les droits des groupes autochtones, il est aussi essentiel de reconnaître qu'ils ne parlent pas d'une seule voix mais avec des voix multiples. «Ce n'est pas une population monolithique, elle ne peut et ne doit pas être traitée comme telle », précise-t-elle.

Par conséquent, des mesures devraient être prises pour assurer la participation ouverte, inclusive et transparente des peuples autochtones dans les travaux préparatoires de la Conférence internationale de 2014.

Dans un communiqué de presse, l'organisation SIUSA rappelle que partout dans le monde « les peuples autochtones ont été marginalisés, démunis et victimes de discrimination avec des conséquences dévastatrices

».

Aux États-Unis, un Indien d'Amérique a 62 % de fois plus de chances de se suicider que la population générale et il est 600 fois plus susceptibles de contracter la tuberculose, selon les chiffres de l'ONU.

Le professeur Paoletti lie l'endossement de l'administration Obama à la Déclaration des Nations Unies à un changement important dans la position du gouvernement américain sur les droits des peuples autochtones en particulier et sur l'engagement américain pour la promotion des droits de l'Homme en général.

Mais, comme indiqué par le président Obama, « ce qui importe le plus c'est de savoir quelles seront les actions du gouvernement américain qui permettront de promouvoir les droits énoncés dans la Déclaration, à la fois pour les peuples autochtones aux États-Unis mais aussi pour les peuples autochtones dans le monde entier ».

Tess Thackara, coordinateur américain pour SIUSA, estime que la Déclaration des Nations Unies est un bon repère à partir duquel on peut juger les politiques relatives au traitement des peuples indigènes.

En dépit de sa grande valeur, la Déclaration reste un idéal à atteindre car elle n'est pas de force juridiquement contraignante.

Pendant ce temps, l'organisation SIUSA mène campagne pour que tous les pays ratifient la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux peuples indigènes et tribaux car c'est le seul instrument international pour les populations tribales qui soit juridiquement contraignant.

Jusqu'à présent, seuls 22 pays dans le monde ont ratifié la Convention 169.

(FIN/IPS/2010)